

le JOURNAL du LOMBRIC



DASRI Points de collecte p.2

Dossier spécial tri p.4 et 5

Cours de cuisine anti-gaspi p.6

Jetons moins, trions plus !

juin - juillet - août 2014 - **56**

Le SMITOM-LOMBRIC : syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marnais - 67 communes - 300 000 habitants

L'ÉDITO



Tout d'abord, en ce début de nouvelle mandature au sein du SMITOM-LOMBRIC, je tiens à vous remercier pour votre implication à nos côtés en faveur du tri et de la réduction des déchets ménagers.

D'un format de 8 pages, ce numéro a pour objectif de rappeler les consignes de tri des 67 communes du SMITOM-LOMBRIC qui peuvent varier d'un territoire à l'autre.

Par ailleurs, le syndicat continue de mettre en oeuvre de multiples actions de sensibilisation. Il s'agit notamment d'animations scolaires, de formation au compostage ou encore de partenariats avec la grande distribution.

D'autre part, avec les récents agréments de 3 nouveaux éco-organismes, le SMITOM-LOMBRIC est plus que jamais mobilisé dans la mise en place de ces nouvelles filières à Responsabilité Élargies des Producteurs (REP) de valorisation des déchets ménagers.

Je vous souhaite un très bel été.

Franck Vernin
Président du
SMITOM-LOMBRIC



NOUVEAUX ÉLUS DU SMITOM-LOMBRIC

Suite aux élections municipales, les conseillers communautaires des adhérents du SMITOM-LOMBRIC (Syndicats de collecte, Communautés d'agglomération, de communes, Commune indépendante) se sont réunis afin de nommer les membres titulaires et suppléants du SMITOM-LOMBRIC.

Ces représentants ont ensuite été appelés à participer au Comité syndical du SMITOM-LOMBRIC en date du 10 juin et au cours duquel ils ont désigné le Président et les Vice-présidents, par ordre de rang, de son nouvel exécutif.

1^{er} Président Franck VERNIN
Maire du Mée-sur-Seine
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

1^{ère} Vice-Présidente Marie-Charlotte NOUHAUD
Maire d'Avon
SMICTOM de la Région de Fontainebleau

2^{ème} Vice-Président Pierre HERRERO
Maire de Vaux-le-Pénil
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

3^{ème} Vice-Président Yves FRANCES
Conseiller Municipal de Savigny-le-Temple
Président du SICTOM de Sénart

4^{ème} Vice-Président Jean-Pierre MITGERE
Adjoint au Maire de Pringy
Communauté de Communes Seine-École

5^{ème} Vice-Président Jean-Pierre HUCHET
Maire de Pampou
Communauté de Communes Vallées et Châteaux

6^{ème} Vice-Président Philippe DROUET
Adjoint au Maire de Chailly-en-Bière
Communauté de Communes du Pays de Bière

7^{ème} Vice-Président Paulo PAIXAO
Adjoint au Maire de Dammarie-lès-Lys
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

8^{ème} Vice-Président Michel BENARD
Maire de Veneux-les-Sablons
Président du SMICTOM de la Région de Fontainebleau

9^{ème} Vice-Président Jean-Louis DUVAL
Adjoint au Maire de Cesson
SICTOM de Sénart

10^{ème} Vice-Président Gérard AUBRUN
Maire de Boissies-le-Roi
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

11^{ème} Vice-Président Patrick CHADAILLAT
Maire de Vulaines-sur-Seine
SMICTOM de la Région de Fontainebleau

12^{ème} Vice-Président Thierry SEGURA
Conseiller Municipal de Boissettes
Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine



LE JOURNAL DU LOMBRIC : Rue du Tertre de Chéry - BP 30597 - 77016 Vaux-le-Pénil Cedex - Tél. : 01 64 83 58 60 - Fax : 01 64 83 58 69
smitom@lombric.com - www.lombric.com / Dir. de publication : Franck Vernin / Ont participé à la réalisation de ce numéro : Franck Vernin, Patrick Scheurer, Stéphanie Clary, William Gyax, Vittorio Leonardo, l'équipe technique et les adhérents du SMITOM-LOMBRIC / ISSN 1299-4995

Vous ne recevez plus le Journal du Lombric ? Contactez-nous : smitom@lombric.com

INFOS PRATIQUES

RECYCLERIE DU LOMBRIC



Ne jetons plus, donnons une seconde vie aux objets !

La Recyclerie du Lombric est gérée par la structure d'insertion par l'emploi, la Rose des Vents qui revend à bas prix des objets d'occasion en bon état.

- Équipez-vous à bas prix dans la boutique.
- Déposez vos objets en bon état sur place.
- Disposez d'un service gratuit de collecte d'objets à domicile sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi
de 10h à 13h et de 14h à 18h



La Recyclerie du Lombric :

9 rue de la plaine de la Croix Besnard
Parc d'activités - 77 000 Vaux-le-Pénil
Tél : 01 64 52 12 20
recyclerie@larosedesvents.org

+ d'infos sur www.lombric.com



SUITES DE L'EXPÉRIMENTATION D'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES PLASTIQUES

Depuis le 2 mai 2012, le SMITOM-LOMBRIC mène un projet expérimental d'extension des consignes de tri des plastiques sur son territoire de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS).

Ainsi les habitants sont invités à mettre dans leurs bacs jaunes tous leurs emballages en plastique rigide, y compris les pots et barquettes (hors films et sacs). Au total sur l'année 2013, ce sont environ 2 100 tonnes d'emballages qui ont pu être triées sur le territoire de la CAMVS, soit environ 14% d'augmentation par rapport à 2011 (dernière année non expérimentale).

L'expérimentation était prévue pour durer jusqu'à la fin de l'année 2013. Les résultats au niveau national étant encourageants mais nécessitant de poursuivre des tests au niveau des filières de recyclage et des centres de tri, les consignes élargies ont été maintenues sur les sites expérimentaux, dont la CAMVS, pour l'année 2014.

294 tonnes
d'emballages
TRIÉES EN +
entre 2011 et 2013

BILAN DU CHANTIER ÉDUCATIF SUR LE TRI DES DÉCHETS À DAMMARIÈS-LÈS-LYS

Suite à la mise en service de locaux propreté extérieurs dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine de Dammarie-lès-Lys sur trois résidences Logement Francilien, l'équipe locale de gérance et le SMITOM-LOMBRIC ont mené un projet de sensibilisation et de suivi de la pratique du tri des emballages en immeubles collectifs, de janvier à septembre 2013.



Ainsi, pendant 9 mois, les locataires ont été sensibilisés à la pratique du tri et à la valorisation des déchets, en débutant par une opération de porte à porte menée par six jeunes dammariens d'un chantier éducatif formés par les éco-ambassadeurs du SMITOM-LOMBRIC. Ces jeunes ont rencontré les locataires à leur domicile pour leur offrir un sac de pré-collecte et leur rappeler les consignes de tri des emballages.

Parallèlement, des agents du SMITOM-LOMBRIC ont évalué l'évolution du remplissage des bacs jaunes et de la qualité du tri durant neuf mois en passant chaque semaine sur les résidences.

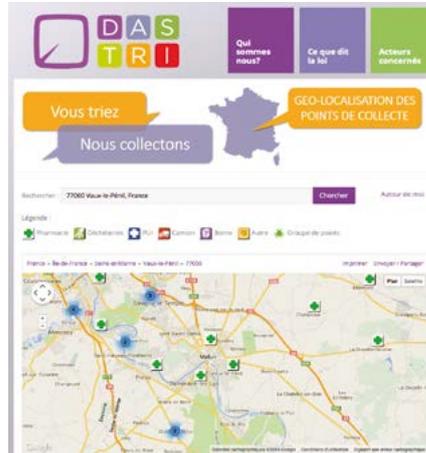
Le bilan s'avère très positif, avec 80% des familles sensibilisées et un constat très net de l'amélioration de la quantité des emballages triés et de leur qualité.

DASRI POINTS DE COLLECTE



Attention! Des seringues ont été retrouvées au centre de tri, elles ne doivent en aucun cas être jetées dans le bac jaune de tri, car elles génèrent un risque pour le personnel.

Les seringues sont des déchets dangereux. Une filière spécifique des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) piquants, coupants et tranchants des patients en auto traitement se met en place. Ainsi, pour trouver la pharmacie la plus proche de chez vous qui pourra vous procurer gratuitement les boîtes jaunes lors de la délivrance du traitement et pour connaître les points de collecte des boîtes à aiguilles, vous pouvez vous connecter sur nous-collectons.dastri.fr



CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



Le SMITOM-LOMBRIC est confronté à des **usages frauduleux des cartes d'accès** à ses déchèteries. Ces usages frauduleux contribuent à augmenter les coûts d'élimination des déchets qui sont répercutés sur la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que chacun des ménages paie.

Pour éviter une augmentation abusive de cette TEOM, le SMITOM-LOMBRIC a décidé de renforcer les contrôles d'accès des déchèteries.

Pour cela, il va être amené à remplacer toutes les cartes déjà distribuées, au fur et à mesure que les gens accéderont à leur déchèterie de référence.

A cette occasion, en plus soit de l'ancienne carte, soit de la carte d'identité et d'une attestation de domicile de moins de 6 mois, il sera demandé à l'utilisateur de présenter une copie de sa dernière feuille d'impôts locaux faisant mention de son numéro de foyer fiscal. En cas de doute sur la pérennité de la validité d'une carte (déménagement non signalé par exemple), le SMITOM-LOMBRIC pourra saisir les services de l'État pour un contrôle de l'adresse du domicile.

Grâce au renforcement des contrôles déjà mis en place, le SMITOM-LOMBRIC estime à 5 000 tonnes par an le tonnage détourné de ses déchèteries et orienté vers des installations professionnelles, **soit une économie de 440 000 € HT sur la TEOM.**

Merci de votre compréhension et de votre aide dans notre lutte journalière contre la fraude.

ÉVÈNEMENT

RETOUR SUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES



La Journée Portes Ouvertes du SMITOM-LOMBRIC s'est déroulée le 5 avril dernier à Vaux-le-Pénil. Cette journée pédagogique et ludique a accueilli plus de 1 200 visiteurs qui sont allés à la rencontre des exposants et ont visité les installations de traitement des déchets ménagers.



Le QUIZZ, les spectacles, la distribution de compost et l'atelier dédicaces de l'album BD de Vittorio Leonardo ont remporté un franc succès.

À l'année prochaine pour une nouvelle édition !

RETOUR **QUIZZ**

Résultats sur
www.lombri.com

**UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC**

www.lombri.com

OU

0 800 814 910

N° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe)



COMMENT TRIER ?

Chaque syndicat de collecte des déchets ménagers (adhérents du SMITOM-LOMBRIC) met en oeuvre ses propres consignes de tri. Retrouvez-les ci-dessous à partir du nom de votre commune et du code couleur correspondant.

A	F	R
Arbonne-la-Forêt	Féricy	Réau
Avon	Fleury-en-Bière	Rochette (La)
B	Fontaine-le-Port	Rubelles
Barbizon	Fontainebleau	S
Blandy-les-Tours	Fouju	Saint-Fargeau-Ponthierry
Bois-le-Roi	H	Saint-Germain-Laxis
Boissettes	Héricy	Saint-Mammès
Boissise-la-Bertrand	L	Saint-Martin-en-Bière
Boissise-le-Roi	Le Mée-sur-Seine	Saint-Germain-sur-Ecole
Bourron-Marlotte	Lieusaint	Saint-Sauveur-sur-Ecole
C	Livry-sur-Seine	Samois-sur-Seine
Cély-en-Bière	M	Samoreau
Cesson	Machault	Savigny-le-Temple
Chailly-en-Bière	Maincy	Seine-Port
Champagne-sur-Seine	Melun	Sivry-Courty
Chartrettes	Moisenay	T
Châtelet-en-Brie (Le)	Montarlot	Thomery
Chatillon-la-Borde	Montereau-sur-le-Jard	V
D	Montigny-sur-Loing	Valence-en-Brie
Dammarie-les-Lys	Moret-sur-Loing	Vaux-le-Pénil
E	N	Veneux-les-Sablons
Échouboulains	Nandy	Vernou-la-Celle-sur-Seine
Écrennes (Les)	P	Vert-Saint-Denis
Écuelles	Pamfou	Villecerf
Épisy	Perthes-en-Gâtinais	Villemer
	Pringy	Villiers-en-Bière
		Voisenon
		Vulaines-sur-Seine



carte du territoire du SMITOM-LOMBRIC

Retrouvez les coordonnées téléphoniques des adhérents du SMITOM-LOMBRIC pages 6 et 7

MELUN VAL DE SEINE

À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

consignes valables **UNIQUEMENT** pour les communes de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine

Verre

Journaux et magazines

Textile

Communauté de Communes Vallées-Châteaux

SEINE-ÉCOLE

FOUJU

À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Verre

Journaux et magazines

Textile

SMICTOM de la Région de Fontainebleau

À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

consignes valables **UNIQUEMENT** pour les communes du SMICTOM de la région de Fontainebleau

Textile
(vêtements, linge, chaussures)

SICTOM DE SÉNART

À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

consignes valables **UNIQUEMENT** pour les communes du SICTOM de Sénart

Verre

Textile

Les emballages doivent être vidés de leur contenu



secteur expérimental d'extension des consignes de tri

**À DÉPOSER
DANS VOTRE BAC JAUNE**
ou votre borne enterrée



Tous les emballages en plastique rigide*
(sacs et films plastiques exclus)



**Briques et emballages
en carton**



**Emballages
métalliques**

**À DÉPOSER
DANS VOTRE BAC JAUNE**
ou votre borne enterrée



**Bouteilles, flacons et bidons
en plastique***



**Briques et emballages
en carton**



**Emballages
métalliques**

**À DÉPOSER
DANS VOTRE BAC JAUNE**
ou votre borne enterrée



**Bouteilles, flacons et
bidons en plastique***



**Briques et emballages
en carton**



**Emballages
métalliques**



Verre



**Journaux et
magazines**

**À DÉPOSER
DANS VOTRE BAC JAUNE**
ou votre borne enterrée



**Bouteilles, flacons et
bidons en plastique***



**Briques et emballages
en carton**



**Emballages
métalliques**



**Journaux et
magazines**

* même ayant contenu des corps gras



LA PAROLE AUX ADHÉRENTS DU SMITOM-LOMBRIC

Retour sur le cours de cuisine « Anti-Gaspi » à l'Entre Chefs

Les 8 gagnants du cours de cuisine lors des Journées Portes Ouvertes ont pu profiter de leur lot le samedi 26 avril à 17h à l'Entre Chefs à Melun.

Les participants au cours de cuisine ont ainsi appris comment cuisiner le poulet dans son intégralité (en fricassée pour les blancs, en bouillon pour la carcasse et en rillettes), tout comme le poireau, utilisé pour la fondue de poireaux mais aussi pour le bouillon qui a notamment servi à cuire le riz accompagnant le repas. Les pommes ont quant à elles été cuisinées en pommes au four et aussi en compote.

Tout a été réalisé en 1h30 !

Les gagnants sont ainsi repartis avec de nombreux conseils du chef mais aussi avec le repas du soir.



Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine - Fouju

Bilan sur l'action Compostage

Le SMITOM-LOMBRIC et la CAMVS se sont lancés dans un projet de réduction des déchets à la source depuis 2009. Depuis le début de l'opération, 1694 composteurs ont été livrés, soit 12 % des foyers en maisons individuelles de la CAMVS.

Il est important de connaître l'évolution du parc de composteurs après plus d'un an de fonctionnement afin d'estimer les quantités de déchets détournés et permettre aux habitants d'être conseillés.

La campagne de suivi (questionnaires numériques, visites et appels téléphoniques) a été organisée et 22% foyers ont été interrogés. Les résultats : un taux d'abandon de la pratique très faible et des composteurs très régulièrement alimentés à la fois en déchets verts et en déchets de cuisine. En 2013, il est possible d'estimer à 350-400 tonnes les déchets qui ont été compostés sur le territoire.

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910
Communes concernées : Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Voisenon et Fouju

SICTOM de Sénart

Règles de collecte des déchets verts



Sur le territoire du SICTOM de Sénart, la collecte des déchets verts est hebdomadaire et tout au long de l'année. Afin de collecter une plus grande quantité de déchets verts en porte à porte, le SICTOM permet, en plus du conteneur, de présenter 5 fagots d'une longueur maximum d'1 mètre ou 5 sacs poubelles (à présenter ouverts). Tout surplus, vrac, terre ou souche n'est pas collecté.

Pour des volumes plus importants, les déchets verts doivent être apportés en déchèterie.

Compostage

Pour ne plus jeter une partie de vos déchets verts, pensez au composteur (à prix réduit à partir de 18 €).

Renseignements : N° Vert 0 800 774 062
Communes concernées : Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis



Communauté de Communes Seine-École

La 2^{ème} édition du broyage des sapins



Les habitants du territoire ont eu la possibilité de bénéficier de deux opérations collecte des sapins :

- une collecte effectuée par une calèche attelée par deux chevaux
- et quatre points de ramassage où les sapins étaient

broyés sur place. Les habitants intéressés pouvaient repartir avec des copeaux et bénéficier d'une collation chaude.

Ces actions rentrent parfaitement dans le Programme Local de Prévention des déchets qui est de réduire les déchets collectés. Au total, ce sont 367 sapins broyés, qui ne seront pas collectés avec les ordures ménagères ou ramassés par les services municipaux.

Ensemble, nous pouvons mieux agir pour préserver notre environnement.

Le Chatelet-en-Brie



Renseignements : 01 64 89 01 27

Communes concernées : Pringy et Saint Fargeau-Ponthierry



Communauté de Communes Vallées et Châteaux

Collecte des encombrants : rappel des consignes de présentation



Les habitants de la Communauté de Communes Vallées et Châteaux disposent d'un service de collecte de leurs encombrants en porte-à-porte 3 fois par an.

Attention, certains déchets ne sont pas autorisés à cette collecte. Laissés sur le trottoir par le collecteur, ils sont à récupérer par leur déposant et à apporter en déchèterie :

- les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- les déchets dangereux des ménages (pots de peinture, etc.)
- les gravats, morceaux de plâtre, etc.
- les objets de moins de 30 cm

Les encombrants en bon état (meuble, livre, etc.) peuvent également intéresser notre Recyclerie du Lombric pour y être réemployés (9 rue de la plaine de la Croix Besnard à Vaux-le-Pénil).

Renseignements : N° Vert 0 800 814 910

Communes concernées : Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Echouboulains, Féricy, Le Chatelet-en-Brie, Les Ecrennes, Machault, Maincy, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courty et Valence-en-Brie



SMICTOM de la Région de Fontainebleau

Il était une fois le SMICTOM

Le SMICTOM fait son cinéma !



Dans le cadre de son programme de réduction des déchets, le SMICTOM soutient activement la pratique du compostage individuel. C'est pourquoi nous proposons, depuis plus de 10 ans, à tous les habitants de notre territoire, des composteurs à moitié prix. Mais pour rendre cette pratique plus concrète et vivante, le SMICTOM a réalisé une série de petits films très ludiques sur le compostage et le jardinage écologique !

Venez les découvrir sur notre site : www.smictom-regionfontainebleau.fr à la page compostage !

Nous proposons quatre modèles de composteurs certifiés NF Environnement.

En bois de 400 L à 27 € et de 800 L à 34 €
ou en plastique de 400 L à 20 € et de 600 L à 28 €.

Ils vous seront livrés gratuitement avec un bioseau en cadeau !

Renseignements : N° Vert 0 800 133 895

Communes concernées : Avon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Ecuelles, Episy, Fontainebleau, Fontaine-le-Port, Héricy, Montarlot, Montigny-sur-Loing, Moret-sur-Loing, Saint-Mammés, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Veneux-les-Sablons, Vernou-la-Celle, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine



Communauté de Communes du Pays de Bière

Horaires et présentations des bacs de collecte

La collecte des déchets s'effectue sur l'ensemble des communes entre 4h00 et 13h00. Les tournées ont lieu à des horaires relativement fixes de semaine en semaine, néanmoins, en fonction des travaux de voirie ou de la météo, ces horaires peuvent varier.

Aussi, **il est impératif de sortir les bacs le soir**, pour que la collecte puisse se faire dès 4h00 du matin quand les conditions l'exigent. **Aucun bac sorti après le passage de la benne ne sera collecté.**

Les réclamations, plaintes contre l'exécution de service ou le personnel chargé de la collecte doivent être adressées exclusivement à la communauté de communes du Pays de Bière par téléphone au 01 60 66 12 53 ou par mail à thierry.marquis@cc-paysdebiere.fr et en aucun cas auprès des agents de collecte. (article XIV du règlement intérieur du service de collecte des déchets ménagers et assimilés, disponible en téléchargement sur notre site internet : www.cc-paysdebiere.fr ou en mairie)

Renseignements : 01 60 66 12 53

Communes concernées : Arbonne-la-Forêt, Barbizon, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Fleury-en-Bière, Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole et Villiers-en-Bière

A COLLECTIONNER !

LE LOMBRIC



PAR V.LEONARDO D'APRÈS MARTIAL



SUIVEZ-MOI, LES ENFANTS!



DIRECTION: LE GRENIER!



LOMBRIC EST VENU ICI L'AUTRE SOIR POUR AIDER UN VIEIL HIBOU À TROUVER UN COIN CONFORTABLE...

ET J'AI TROUVÉ DES TAS DE VÊTEMENTS LAISSÉS LÀ DEPUIS DES ANNÉES! ILS PRENNENT BEAUCOUP DE PLACE POUR RIEN...



JE LUI AI DIT: IL N'Y A QU'À LES METTRE À LA POUBELLE!

...MAIS MOI, JE LUI AI PARLÉ DES BORNES TEXTILES!



ON PEUT Y DÉPOSER TOUS LES VÊTEMENTS PROPRES. ILS SERONT AINSI RÉEMPLOYÉS OU RECYCLÉS!



BON! ON Y VA! METTONS TOUT ÇA DANS DES SACS EN PLASTIQUE. N'EMPÊCHE... JE ME DEMANDE QUI VOUDRAIT ENCORE DE CES VÊTEMENTS VINTAGE...



QUELQUES JOURS APRÈS...
CHÉRI! REGARDE CE QUE J'AI TROUVÉ EN SECONDE MAIN! ORIGINAL, NON?



ELLE ME VA COMME UN GANT...ET POUR QUELQUES EUROS SEULEMENT!

V.LEONARDO VL 28